



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22131910

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DE LIEGE, division NEUFCHATEAU
Place Charles Bergh, n° 7/7
6840 NEUFCHATEAU

Greffier **MONITEUR BELGE**

2-8-10-2022

N° d'entreprise : 0413 875 640

Nom

(en entier) : **GRUES ET MATERIEL FORESTIER DEOM**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Monty 177 6890 Libin**

Objet de l'acte : Approbation des comptes annuels - Renouvellement mandats des administrateurs

Par décision du 7 mai 2022, l'assemblée générale ordinaire de la SA DEOM a :

- approuvé les comptes annuels, en ce compris le bilan social, pour l'année comptable clôturée le 31 décembre 2021 tel qu'établis par le conseil d'administration ;

- donné décharge à chaque administrateur du fait de sa gestion pour l'exercice écoulé et au commissaire de la Société pour sa mission de contrôle de l'exercice écoulé.

- décidé à l'unanimité de renouveler le mandat de Messieurs Bernard DEOM et Jean-Guy DEOM et de Madame Christina DEOM en qualité d'administrateurs pour une durée de 6 ans, se terminant le jour de l'assemblée générale ordinaire 2028 ; ainsi qu'approuvé leur rémunération.

- confirmé le renouvellement de Madame Christina DEOM et Monsieur Jean-Guy DEOM en tant qu'administrateurs-délégués.

- renouvelé, à l'unanimité des voix, le mandat de la société HEYNEN, NYSSSEN & CIE, représentée par Monsieur Fabien HEYNEN, en qualité de commissaire pour une période de 3 ans à compter du 30 juin 2022.

Jean-Guy DEOM
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).